



## PREPARATION AUX CONCOURS INFIRMIER, AS, AP, AMBULANCIER

### DOSSIER D'INSCRIPTION – ANNEE 2020-2021

Madame

Monsieur

Photo

Nom : .....

Prénom : .....

Nom d'épouse : .....

Né(e) le : ..... / ..... / .....

A : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél. Fixe : .....

Tél. Portable : .....

Nationalité :  Française

Autre : .....

Situation familiale :  Célibataire

Marié (e)

Divorcé (e)

Autre .....

Nombre d'enfants : .....

Agés : .....

Mail (comportant votre nom et votre prénom).....@.....

Diplômes : .....

Situation avant la prépa :

Scolarisé (e)

Classe : .....

Etudes supérieures

Précisez : .....

En activité

Profession : .....

Demandeur d'emploi

Autre : .....

Personne à prévenir :  Nom : .....

Prénom : .....

Tél. fixe : .....

Tél. portable : .....

**Mon inscription concerne la préparation au concours :**

- Infirmier (FPC pour les AS, AP, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi)
- Aide-soignant
- Auxiliaire de puériculture
- Ambulancier

**REGLEMENT (1 chèque de 60 € + 1 à 3 chèques pour le montant de la préparation)**

- Frais de scolarité : 60 € (somme non remboursable)
- Coût de la préparation : 900 €

**Modalités de règlement**

Règlement comptant ou échelonné : 1 chèque de 900 €, ou 2 chèques de 450 €, ou 3 chèques de 300 €

- Comptant : Banque : ..... N° :.....
- 2 mensualités : Banque : ..... N° :..... /.....
- 3 mensualités : Banque : ..... N° :..... /..... /.....

**DECISION DE L'INSTITUT DE FORMATION**

- Dossier accepté
- Dossier refusé
- Dossier incomplet

**N. B. : Tout dossier incomplet sera refusé !**

**DEPOT DES DOSSIERS**

Le dossier dûment rempli, l'ensemble des pièces à fournir, ainsi que le règlement doivent être déposés au secrétariat, ou envoyés par voie postale (**cachet de la poste faisant foi**) **du mardi 01 au mardi 15 septembre 2020, de 8 heures à 15 heures,** à l'adresse suivante :

**INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS  
CHU de la Guadeloupe  
Route de Chauvel  
97159 POINTE-A-PITRE CEDEX**

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription à la préparation aux concours et à les respecter, et de l'obligation d'être à jour de mes vaccinations. En demandant mon inscription à la préparation au concours, je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'institut de formation. J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur ce document.

Le ...../...../.....

Signature (Précédée de la mention "Lu et approuvée") :

# CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION A LA PREPARATION AUX CONCOURS INFIRMIER, AS, AP, AMBULANCIER

## Conditions et modalités d'inscription

L'action de formation Préparation aux concours Infirmier, AS, AP, et ambulancier est ouverte aux candidats âgés de 17 ans au moins l'année des épreuves de sélection du concours.

Elle se déroulera en distanciel (visioconférence) eu égard à la crise sanitaire liée à la Covid-19, du jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020 au jeudi 28 janvier 2021. Selon l'évolution de la situation, certains enseignements pourraient éventuellement être dispensés en présentiel.

Le candidat s'inscrivant en prépa concours doit **impérativement être à jour de ses vaccinations**.

Aucun diplôme n'est exigé pour s'inscrire en prépa concours, cependant l'équipe pédagogique procèdera à une sélection des candidats en fonction des éléments de leur dossier :

- notes obtenues en classe de Terminale (pour les lycéens et étudiants),
- CV,
- lettre de motivation.

L'inscription ne devient effective qu'après validation par la commission d'étude des dossiers, validation qui est notifiée par écrit au candidat.

A réception de la notification par voie dématérialisée, le candidat dispose d'un délai de **48 heures** pour confirmer son inscription par écrit (mail). A défaut le candidat sera considéré comme renonçant à la formation.

## Règlement

Les frais d'inscription et la totalité du montant de l'action de formation doivent faire partie du dossier d'inscription pour que celui-ci soit pris en considération. Les frais d'inscription ne seront en aucun cas remboursés. Le règlement de la préparation peut être échelonné en deux ou trois versements (voir encadré "REGLEMENT" plus haut). Il est impératif de noter au dos de tous les chèques **nom, prénom, n° de téléphone portable du candidat, ainsi que la préparation choisie.**

## Annulation

Tout candidat qui aura commencé de manière effective la formation et qui y renoncerait dans un délai d'une semaine après son début, ne pourra être remboursé qu'au prorata du temps déjà passé et uniquement sur justificatif de toute situation exceptionnelle constituant un cas de force majeure. Tout candidat qui abandonnerait la formation dans un délai supérieur à une semaine après son début, ne pourra prétendre à aucun remboursement.

## Engagement du candidat

Tout candidat qui s'inscrit à la préparation aux concours, s'engage parallèlement à :

- ✓ faire preuve de ponctualité et d'assiduité pendant toute la durée de la préparation ;
- ✓ respecter le temps dédié aux cours selon le planning défini par une présence et une attention effectives ;
- ✓ fournir le travail personnel que requiert une telle préparation ;
- ✓ se munir régulièrement du matériel pédagogique personnel (ordinateur, cahier, classeur, stylos, etc.) nécessaire à la prise de notes ;
- ✓ suivre attentivement les cours et y participer de manière effective selon les attentes formulées par le formateur ;
- ✓ tenir compte des remarques, commentaires, conseils qui lui seront dispensés avec bienveillance par le formateur, et réajuster son comportement en fonction de ces éléments.

## DECOUPAGE DE LA FORMATION

Oct-20			Nov-20			Déc-20			Janv-21		
	M	AM		M	AM		M	AM		M	AM
1	J		1	D	TOUSSAINT	1	M		1	V	JOUR DE L'AN
2	V		2	L		2	M		2	S	
3	S		3	M		3	J		3	D	
4	D		4	M		4	V		4	L	
5	L		5	J		5	S		5	M	
6	M		6	V		6	D		6	M	
7	M		7	S		7	L		7	J	
8	J		8	D		8	M		8	V	
9	V		9	L		9	M		9	S	
10	S		10	M		10	J		10	D	
11	D		11	M	ARMISTICE 1918	11	V		11	L	STAGE D'OBSERVATION
12	L		12	J		12	S		12	M	
13	M		13	V		13	D		13	M	
14	M		14	S		14	L		14	J	
15	J		15	D		15	M		15	V	
16	V		16	L		16	M		16	S	
17	S		17	M		17	J		17	D	
18	D		18	M		18	V		18	L	
19	L		19	J		19	S		19	M	
20	M		20	V		20	D		20	M	
21	M		21	S		21	L		21	J	
22	J		22	D		22	M		22	V	
23	V		23	L		23	M		23	S	
24	S		24	M		24	J		24	D	
25	D		25	M		25	V	NOËL	25	L	
26	L		26	J		26	S		26	M	
27	M		27	V		27	D		27	M	
28	M		28	S		28	L		28	J	
29	J		29	D		29	M		29	V	
30	V		30	L		30	M		30	S	
31	S					31	J		31	D	

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR :

- Le dossier d'inscription dûment rempli et signé (signature précédée de la mention "*Lu et approuvée*"). Toutes les autres pages du dossier doivent être parafées (initiales du candidat en bas à droite de chaque page).
- 1 photo d'identité (critères identiques à ceux exigés pour la réalisation du passeport ou de la carte nationale d'identité) : ne pas coller la photo sur le dossier mais la mettre à l'intérieur d'une enveloppe.
- Une lettre de motivation explicitant :
  - La présentation du candidat
  - Son intérêt pour le métier correspondant à la préparation choisie
  - Son projet professionnel
- Un Curriculum vitae
- Les copies des bulletins de notes des 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, et 3<sup>e</sup> trimestres de Terminale, pour les lycéens et étudiants. Ces documents ne sont pas réclamés aux candidats pour la préparation au concours ambulancier.
- L'attestation de sécurité sociale du candidat.
- Une attestation d'assurance en Responsabilité civile.
- Un certificat d'aptitude à suivre la préparation délivrée par un médecin.
- Une copie du carnet de vaccination.
- Les frais d'inscription : 60 € **en chèque uniquement, libellé à l'ordre du Régisseur des Ecoles de formation paramédicale.** Inscrire **obligatoirement** au dos du chèque nom, prénom du candidat, n° de téléphone portable, prépa choisie.
- Le **montant total** du coût de la formation : nombre de chèque (**libellé à l'ordre du Régisseur des Ecoles de formation paramédicale**) correspondant au règlement choisi (comptant, 2, ou 3 fois). Inscrire **obligatoirement** au dos de chaque chèque nom, prénom du candidat, n° de téléphone portable, prépa choisie.